Document generated on 07/09/2025 6:35 a.m.

Études françaises

Les grandes options de la littérature canadienne-française

David M. Hayne

Volume 1, Number 1, février 1965

URI: https://id.erudit.org/iderudit/036184ar
DOI: https://doi.org/10.7202/036184ar

See table of contents

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0014-2085 (print)
1492-1405 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Hayne, D. M. (1965). Les grandes options de la littérature canadienne-française. *Études françaises*, *1*(1), 68–89. https://doi.org/10.7202/036184ar

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université de Montréal, 1965

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

LES GRANDES OPTIONS DE LA LITTÉRATURE CANADIENNE-FRANÇAISE

Il n'est pas facile de juger avec un minimum d'objectivité une production littéraire qui nous est chère. L'érudit canadien qui s'adonne à des recherches sur la littérature japonaise ou arabe peut aborder son sujet avec une liberté d'esprit, une absence de prévention qui feront toujours défaut à celui qui examine la vie intellectuelle de son propre pays. L'amateur des lettres canadiennes se voit exposé à deux tentations contraires : celle d'un chauvinisme peu exigeant et celle d'un désintéressement voulu mais peut-être excessif.

Afin de prendre le recul nécessaire, nous allons adopter quelques instants la perspective du comparatiste qui se rend compte pour la première fois de l'existence d'une littérature canadienne de langue française. Nous constatons qu'il s'agit d'une littérature relativement restreinte, d'éclosion assez récente, et rédigée en français, c'est-à-dire rédigée en une langue universelle qui possède sa propre tradition littéraire. Un classement provisoire de cette littérature canadienne-française la situe dans la catégorie des littératures mineures de langue universelle, catégorie où elle voisine avec les littératures australiennes ou anglo-canadiennes rédigées en anglais, les diverses littératures hispano-américaines écrites en langue espagnole, et celle du Brésil, rédigée en portugais.

Nous croyons ce classement légitime, car ces groupes que nous venons de distinguer présentent plusieurs similitudes :

1 — L'on remarque d'abord que toutes ces littératures sont des littératures *mineures*. Le volume de leur production littéraire est relativement restreint — elles comptent quelques centaines de titres par année ; leurs tirages sont plutôt faibles, si on les compare à ceux des grandes littératures mondiales ; leur diffusion internationale par l'intermédiaire des rééditions à l'étranger ou des traductions n'en est qu'à ses débuts ; et enfin leur influence sur d'autres littératures n'est que minime.

2 — Ce sont du reste des littératures *modernes*, n'ayant d'ordinaire qu'un siècle d'histoire. Il est vrai que, dans la presque totalité des cas, une littérature coloniale avait précédé l'éclosion de la petite littérature nationale. Celle-là avait été plutôt un ensemble d'écrits que l'expression d'un peuple ; elle se composait de récits de voyage, de relations d'explorateurs, de correspondances et de mémoires d'administrateurs, d'annales religieuses ou d'histoires de la colonie. Elle avait été l'œuvre de marins, de fonctionnaires, de visiteurs de marque ou de missionnaires. Ces écrits traitaient en effet de la colonie, de son passé et de son avenir, mais ils appartenaient plutôt à la littérature de la mère-patrie, que ce fût celle de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne ou du Portugal.

A un moment donné de l'histoire du petit pays, l'on constate le déclin de la littérature coloniale et l'éclosion d'une littérature indigène. Cette renaissance se situe le plus souvent au premier tiers du XIX[e] siècle. Il peut être intéressant à cet égard de faire des rapprochements de dates. Le premier roman hispano-américain [1] date de 1816 ; les premiers romans anglo-canadien [2], australien [3] et canadien-français [4] portent respectivement les dates de 1824, 1830 et 1837. Le premier recueil de poésies dû à la plume d'un Australien [5] vit le jour en 1823 ; au Canada les dates

1. José Joaquin Fernandez de Lizardi, *Periquillo Sarniento.*
2. Julia Beckwith, *St. Ursula's Convent.*
3. H. Savery, *Quintus Servinton.*
4. Ph. Aubert de Gaspé, fils, *L'influence d'un livre.*
5. W. C. Wentworth, *Australasia.*

David M. Hayne

correspondantes sont 1825 [6] pour le Canada anglais, et 1830 [7] pour le Canada français. Une des premières revues littéraires parues en Australie remonte à 1821 [8]; l'on pourrait ainsi établir un rapprochement avec la *Nova-Scotian* dont Joseph Howe se porta acheteur en 1828 ou avec la *Bibliothèque canadienne* de Michel Bibaud, lancée en 1825.

3 — Il faut bien comprendre que cette convergence de dates n'est pas purement fortuite. En réalité chacune de ces petites littératures naquit sous le signe de l'émancipation politique ou de l'indépendance nationale. A l'issue d'une période coloniale plus ou moins longue, et après des luttes plus ou moins sanglantes, chaque peuple commença à prendre conscience de sa propre existence et à vouloir exprimer cette prise de conscience par écrit. Il s'ensuit que les premières œuvres littéraires sont fortement imprégnées de ferveur patriotique. En Amérique latine une suite presque ininterrompue de révolutions entre 1810 et 1824 se refléta ensuite dans les hymnes patriotiques de José Joaquin Olmedo, que l'on pourrait mettre en parallèle avec les poésies patriotiques d'Octave Crémazie, composées à la suite de l'époque trouble de 1837-38.

Il va sans dire qu'il y a solution de continuité dans l'histoire littéraire de la colonie quand la jeune littérature indigène est livrée à elle-même par suite de la libération ou de l'émancipation du pays. Par conséquent, les œuvres de l'époque coloniale n'auront aucunement valeur de modèles; elles seront au contraire négligées et quelquefois même, — c'est le cas de l'Amérique latine — méprisées. Quoi qu'il en soit, la rupture littéraire risque d'être profonde, et la jeune littérature se voit privée de toute tradition intellectuelle autochtone.

4 — L'on remarque en dernier lieu, que chacune de ces petites littératures se sert, comme véhicule de son ex-

6. O. Goldsmith, *The Rising Village.*
7. M. Bibaud, *Epîtres, satires, chansons, épigrammes et autres pièces de vers.*
8. *The Australian Magazine.*

pression littéraire, d'une « langue de culture », langue d'une grande civilisation plusieurs fois séculaire, qui possède une littérature riche, abondante et de rayonnement mondial. Cette présence inéluctable préside aux pénibles débuts de la petite littérature, et prolonge longtemps sur le plan littéraire l'état de dépendance auquel le jeune peuple essaie de renoncer définitivement sur le plan politique. Etant à peine sortie de l'époque coloniale de son histoire, la jeune nation a envie de brûler les étapes et d'arriver aussi vite que possible au niveau des vieux pays. Pourtant elle manque absolument de ressources intellectuelles et artistiques; par conséquent elle se voit obligée de nourrir sa tradition littéraire naissante auprès de celle de la mère-patrie. Mais, ce faisant, la petite littérature court le risque de n'être que le pâle reflet d'une autre littérature, dont les préoccupations intimes et les nécessités profondes sont sans rapport avec les siennes. Ou bien, la petite littérature va se laisser absorber par l'autre et perdre toute autonomie.

Nous voici au cœur du problème de toute littérature mineure de langue universelle. A la dichotomie géographique « petite patrie/grande patrie » correspond une dichotomie spirituelle qui s'installe au plus profond de l'être du petit peuple, et qui se manifeste sur tous les plans de sa vie collective. C'est ce phénomène que M. Jean Lemoyne a su exprimer dans une seule phrase de son article sur Henry James: « Il s'agit, dit-il, d'ici et de là-bas » [9]. Au niveau de la littérature, ce dualisme s'exprime sous la forme d'une double tension qui agit secrètement sur l'évolution littéraire et anime, à peu d'exceptions près, les principales initiatives de ses écrivains.

Que cette double tension domine toute l'histoire de la littérature canadienne-française, et que les grandes options de cette littérature mineure de langue universelle relèvent dans une certaine mesure de son caractère forcément bipolaire, voilà ce que je vais essayer de démontrer.

9. Jean Lemoyne, *Convergences*, Montréal, Ed. H.M.H., 1962.

David M. Hayne

Il s'agira pour commencer d'indiquer à quel point toutes les options, petites et grandes, de cette littérature se font en fonction de cette donnée ; ensuite de choisir trois grandes options parmi celles qui s'offrent à nous et de les examiner de plus près ; et enfin de démontrer que cet écartèlement dont nous parlons n'est pas sans rapport avec l'oscillation des générations littéraires au Canada français.

*
* *

Essayons de passer en revue les options multiples qui se présentent à l'auteur, à l'éditeur, au libraire et au lecteur d'un ouvrage canadien d'expression française.

Dès qu'il s'avise d'écrire, l'écrivain canadien-français se pose, consciemment ou inconsciemment, une série de questions qui révèlent chez lui la présence d'une bipolarité inéluctable.

1 — Quel but l'écrivain canadien poursuit-il en écrivant : doit-il ne rechercher que le plaisir de créer ? contribuer à enrichir la littérature canadienne d'expression française ? aider au développement de la culture et du patrimoine français dans le monde ?

2 — A quels lecteurs précisément s'adresse-t-il ? A ses compatriotes canadiens-français, qui sont susceptibles de partager ses goûts, ou à un public plus large mais en même temps plus exigeant, voire aux lecteurs de tous les pays francophones ?

3 — Quels thèmes traiter ? Quels sujets aborder ? Quel décor choisir pour son roman ? Où puiser les images de sa poésie ?

4 — Une fois réglées toutes ces questions, quelles techniques littéraires doit-il employer et quel style utiliser ? A quel point va-t-il se ranger sous la bannière d'un ou de plusieurs écrivains français, à quel point viser à l'originalité ? Doit-il éliminer de sa langue les canadianismes, ou se faire un devoir d'écrire « en canadien » ?

5 — Le livre est achevé, l'auteur a déposé sa plume. Mais à quel éditeur destine-t-il ce manuscrit ? Va-t-il l'adresser à une maison montréalaise, ou s'enhardir jusqu'à l'expédier à Paris ? Dans le premier cas, que va lui répondre l'éditeur de chez nous qui doit choisir entre le risque de publier un ouvrage du pays, et le profit mieux assuré des éditions scolaires ou des rééditions d'œuvres françaises ? Nous passons sous silence le cas délicat de l'éditeur français qui s'interroge sur l'avantage de publier un manuscrit venu du lointain Canada.

6 — Le libraire enfin, le critique, le lecteur et le bibliophile accorderont-ils à ces ouvrages canadiens une place de premier choix ou seulement de second ordre ?

*
* *

S'il est possible de poser toutes ces questions et de leur apporter deux séries de réponses diamétralement opposées, la raison en est que le dilemme *orientation canadienne/ orientation française* se pose à tous les niveaux de l'activité littéraire : création, édition, distribution, public et critique. Nos écrivains se tournent tantôt vers leur petite patrie, tantôt regardent par-delà l'Océan, et c'est par rapport à cette double tentation qu'à chaque époque ils se sont définis et situés.

A la lumière de cette donnée fondamentale, j'examinerai trois problèmes majeurs pour nous, celui de la langue littéraire, celui des sujets et des thèmes, celui des rapports littéraires avec la France.

De propos délibéré, j'accorde la première place au problème de la langue. Étant la caractéristique le plus irréductible de toute collectivité, celle-ci devient nécessairement le point de départ de toute expression littéraire. C'est ce qui explique qu'une doctrine de la langue constitue la pierre angulaire de toute grande doctrine littéraire. La Pléiade s'enorgueillit de sa *Deffence et Illustration de la langue françoyse*. L'on ne conçoit pas le classicisme fran-

çais sans les *Remarques* . . . de Vaugelas ni les *Entretiens* . . . du Père Bouhours; et c'est à juste titre que Victor Hugo se félicite d'avoir mis un bonnet rouge au vieux dictionnaire, car ce fut la condition préalable de toute réforme littéraire. De la même façon, le culte du mot rare chez les poètes parnassiens et la méfiance à l'égard de la syntaxe logique chez les surréalistes ne sont nullement de simples caprices, ces éléments linguistiques font partie intégrante d'une doctrine littéraire.

Au Canada français l'on se rendit compte très tôt de l'importance primordiale de cette question de la langue. Dans une lettre qu'il adresse à l'abbé Casgrain au mois de janvier 1867, Crémazie réfléchissait déjà sur le problème des littératures mineures de langue universelle:

> Ce qui manque au Canada, c'est d'avoir une langue à lui. Si nous parlions iroquois ou huron, notre littérature vivrait. Malheureusement, nous parlons et écrivons, d'une assez piteuse façon, il est vrai, la langue de Bossuet et de Racine [. . .] Je le répète, si nous parlions huron ou iroquois, les travaux de nos écrivains attireraient l'attention du vieux monde [. . .] On se pâmerait devant un roman ou un poème traduit de l'iroquois, tandis que l'on ne prend pas la peine de lire un livre écrit en français par un colon de Québec ou de Montréal.[10]

Le sentiment d'infériorité linguistique vis-à-vis de la France allait bientôt devenir une des constantes de la conscience collective des Canadiens français. Vers 1880 ce sentiment s'exprima dans un grand nombre d'articles de journaux, de brochures et même de livres où Arthur Buies, Oscar Dunn, Jules-Paul Tardivel, et un peu plus tard Louis Fréchette, dénonçaient les barbarismes et les anglicismes de leurs compatriotes. Vingt ans plus tard la *Société du Parler français* reprit avec plus de méthode et plus de

10. O. Crémazie, *Œuvres complètes*, Montréal, Beauchemin & Valois, 1882, p. 40-41.

compétence la tentative bien intentionnée des amateurs de 1880. Jusqu'à ce moment on s'était préoccupé presque exclusivement de la langue parlée, mais la nouvelle Société avait pour but non seulement d'étudier et de défendre la langue, mais aussi d'encourager la création d'œuvres littéraires qui fussent « propres à faire du parler français au Canada un langage qui réponde à la fois au progrès naturel de l'idiome et au respect de la tradition [11] ».

Car, constate l'abbé Camille Roy vers cette époque,

> ... la langue que nous écrivons est, d'ordinaire, assez pauvre, et manque de beaucoup de mots qu'il nous faudrait avoir pour bien marquer toutes les nuances de la pensée ... [12]

C'est précisément la plainte de Joachim du Bellay; la fondation de la *Société du Bon Parler français* fut pour ainsi dire notre *Deffence et illustration de la langue françoyse*.

La Société poursuivit son travail d'encouragement de la littérature en sollicitant pour le *Bulletin du Parler français* des pages originales sur les mœurs canadiennes, et en inaugurant en 1911 son premier concours littéraire, auquel vingt-trois concurrents répondaient en soumettant des ouvrages. L'année suivante, l'immense succès du Premier Congrès de la Langue française tenu à Québec, suivi de près de la publication en 1914 des *Études sur les parlers de France au Canada* d'Adjutor Rivard, semblaient témoigner du succès du nouveau mouvement.

Ce fut vers cette époque que la théorie d'une langue littéraire canadienne fut révoquée en doute, d'abord par Jules Fournier. Ce dernier, ayant soutenu dès 1906 qu'il n'y avait pas de littérature canadienne-française [13], pro-

11. *Bulletin du Parler français au Canada*, I, 1902, p. 3.
12. C. Roy, *Essais sur la littérature canadienne*, Québec, Garneau, 1907, p. 351. Le texte est de 1904.
13. « Comme préface », *La Revue Canadienne*, LI, 1906, pp. 23-33, surtout p. 25, et « Réplique à M. ab der Halden », *ibid.*, LII, 1907, pp. 128-136. Ces deux morceaux sont reproduits dans *Mon encrier*, Montréal, chez Mme Jules Fournier, 1922, t. II, pp. 5-34.

David M. Hayne

testa qu'un programme d'épuration de la langue canadienne ne suppléerait pas au défaut de qualités intellectuelles chez ses compatriotes [14].

Même son de cloche dans le groupe du Nigog et surtout chez Marcel Dugas: « Il existe une langue française, il n'y a pas de langue canadienne [15] ».

A la suite, quelques indépendants, tel M. Jean-Charles Harvey, osaient affirmer que « le français est un et indivisible [16] ».

En face d'eux, les partisans d'une langue canadienne autonome formulèrent une doctrine qu'ils ne se lassèrent pas de proclamer. M. Harry Bernard déclara en 1929 que « ... la langue française de tout le monde ... n'est pas notre langue à nous, Canadiens français [17] ». Même opinion chez M. Albert Pelletier, « le français parisien n'est pas notre langue [18] ». Et il s'explique avec une pointe de malice:

> Et si notre « patois » devient trop difficile aux académiciens, eh bien, tant mieux: c'est que nous aurons une langue à nous [...] Si les Français veulent nous lire, ils nous traduiront, comme ils traduisent la littérature provençale; et ils y réussiront bien mieux que nous, soyons-en sûrs, parce qu'ils possèdent bien mieux leur langue que nous ne pourrons jamais, nous, la connaître [19].

Pourtant, en dépit de cette truculence feinte, il demandait « simplement que les écrivains canadiens [...] se servent avec bon sens, avec goût, avec art, du vocabulaire canadien [20] ».

14. *Mon encrier*, t. II, pp. 162-209.
15. M. Dugas, *Littérature canadienne. Aperçus*, Paris, Firmin-Didot, 1929, p. 123.
16. J.-C. Harvey, *Pages de critique*, Québec, *Le Soleil*, 1926, p. 48.
17. H. Bernard, *Essais critiques*, Montréal, Librairie d'Action canadienne-française, 1929, p. 85.
18. A. Pelletier, *Carquois*, Montréal, Librairie d'Action canadienne-française, 1931, p. 29.
19. *Ibid.*, p. 26.
20. *Ibid.*, p. 28.

Vers 1933 M. Claude-Henri Grignon se mit de la partie, et renchérit sur les autres :

> Si nous persistons à écrire dans une langue parlée couramment par les écrivains français, nous ne parviendrons jamais à produire des livres supérieurs aux leurs, et pas un peuple sur terre ne lira nos œuvres, qu'elles traitent du terroir ou non [21].

Et il ajoute :

> ... nous n'écrivons pas le français de littérateurs français. C'est impossible. On nous enseigne à l'école deux langues. Nous parlons couramment deux langues. Nous ne saurons jamais parfaitement ni l'une ni l'autre ... [22]

Pourtant cette fausse modestie cède la place à une sorte de fierté de lexicologue lorsque le même écrivain s'indigne que dans *Menaud, maître draveur*, l'on imprime les canadianismes en italiques :

> Mais blasphème de blasphème ! pourquoi le romancier a-t-il fait imprimer en italiques toutes ces saveurs ? Voulait-il se défendre de commettre un gros péché ?... C'est inexplicable, c'est impardonnable [23].

On cherche en vain les italiques dans les romans d'après-guerre : chez les romanciers de ce que l'on pourrait appeler la « promotion de 1945 », celle où figuraient M^me^ Gabrielle Roy, M. Roger Lamelin, M^me^ Germaine Guèvremont, M. Yves Thériault et d'autres, les locutions canadiennes et même des anglicismes — je pense au « neveurmagne » du *Survenant* — ont droit de cité dans les dialogues [24].

21. C.-H. Grignon, *Ombres et clameurs*, Montréal, Ed. Albert Lévesque, 1933, p. 189.

22. *Ibid.*, p. 191.

23. C.-H. Grignon, *Les Pamphlets de Valdombre*, I, 1937, p. 393.

24. Cf. J. S. Tassie, *The Noun, Adjective, Pronoun and Verb of Popular Speech in French Canada. An Examination of the Morphology and Syntax of the Spoken Word in the French-Canadian Novel*, thèse de doctorat, University of Toronto, 1957.

David M. Hayne

Enfin, depuis environ quinze ans, l'on assiste à une campagne toujours croissante en faveur de la refrancisation de la langue au Canada. L'un des premiers animateurs de ce mouvement, M. Rex Desmarchais [25], lui reste toujours fidèle; dans un article du *Devoir* il résuma il y a quelques mois son point de vue:

> Pour notre écrivain, il n'y a pas deux ou dix variétés de français. Il n'en existe qu'un: le français international, le français de Paris, filtre impitoyable et foyer vivant de la langue. Le français qu'écrivent nos écrivains doit être compris à Paris et dans le monde entier. Nos livres ne doivent pas avoir besoin d'une traduction ou d'un glossaire [26].

La dernière phrase de ce passage fait allusion aux lexiques dont quelques éditeurs parisiens avaient affublé les éditions françaises de romans canadiens.

Parmi les chefs du mouvement de refrancisation l'on compte à l'heure actuelle quelques linguistes de nos universités. C'est ainsi que M. Roch Valin a dénoncé avec emphase la conception d'une langue canadienne:

> Prétendre, comme on l'a fait de façon irréfléchie et obéissant à un chauvinisme étroit, opposer notre parler franco-canadien au français de France, c'est non seulement une présomption enfantine, mais c'est, de surcroît, un suicide [27].

M. René de Chantal, dans ses *Chroniques de français*, exprime les mêmes vues, mais j'y relève une distinction utile en ce qui concerne les belles-lettres:

> Notre parler franco-canadien animerait nos romans du terroir, mais les œuvres de

25. R. Desmarchais, « Langue et culture », *Amérique Française*, I, 1948, pp. 1-4.

26. R. Desmarchais, « Oui ou non ? », *Le Devoir*, 30 novembre 1963, p. 15.

27. R. Valin, « Quelques aspects linguistiques de l'enseignement du français », *La Nouvelle Revue Canadienne*, III, 1953, p. 340.

> portée internationale, que nous finirons bien par produire, seront écrites en français [28].

C'est évidemment ce qui ressort de la lecture attentive des ouvrages de la génération de jeunes romanciers qui ont fait leur apparition depuis quatre ou cinq ans.

Sur le plan linguistique il paraît donc que *les deux pôles d'attraction* se nomment français canadien et français universel. C'est au moins l'opinion de M. Jean-Marie Laurence qui a traité cette question devant le Troisième Congrès de la Langue française au Canada:

> Notre complexe d'infériorité à l'égard de la France [...] crée des problèmes dans le développement de notre personnalité nationale et suscite parmi nous deux réactions opposées, qui se révèlent d'une façon particulièrement nette dans le domaine linguistique: l'identification et l'opposition.
>
> Les gallophiles extrémistes optent pour l'identification. Ils soutiennent que notre langue (phonétique, vocabulaire, syntaxe) doit s'identifier complètement au français parisien. Les partisans de l'indépendance absolue affirment au contraire que nous devons recréer un français au moins original à même notre langue populaire, sans égard à l'usage de la métropole sinon en opposition avec lui.

Et il conclut qu'en marge « de ces deux modes réactionnels (identification, opposition), l'attitude de l'imitation libre semble plus normale . . . [29] »

Ici, sans doute, une distinction s'impose. La langue parlée, plus maniable et plus nerveuse que la langue littéraire, s'accommodera plus longtemps des archaïsmes et des néologismes du pays; la langue littéraire, au contraire, plus

28. R. de Chantal, *Chroniques de français*, Ed. de l'Université d'Ottawa, 1956, p. xv.

29. J.-M. Laurence, « Littérature et patriotisme », *Troisième Congrès de la Langue française au Canada*, Québec, Ferland, 1953, Mémoires, p. 263.

David M. Hayne

soignée et plus précise, se rapprochera imperceptiblement du français universel, à mesure que les auteurs réserveront le vocabulaire canadien aux descriptions et aux dialogues.

Mais ici nous commençons à quitter le terrain linguistique pour celui de la littérature. Nous allons voir que le caractère bipolaire des options linguistiques se manifeste de façon non moins évidente dans le choix des thèmes et des sujets littéraires.

Lors des début pénibles de la littérature canadienne-française, entre 1840 et 1860, tous les jeunes écrivains canadiens avaient les yeux braqués sur les grands maîtres français. Les journaux et revues de cette période reproduisaient abondamment des poèmes de Lamartine et de Victor Hugo, ou bien ils offraient sous forme de feuilleton un roman de Balzac ou de Dumas. Le poète Lenoir-Rolland se mit à l'école de l'auteur de *Graziella,* P.-J.-O. Chauveau imita Balzac en composant son *Charles Guérin,* et Georges Boucher de Boucherville fit un roman-feuilleton à la manière d'Eugène Sue [30].

A tel point que le jeune abbé Casgrain se crut obligé de protester, dans la préface de ses *Légendes,* contre l'invasion des « écrits modernes, même les plus dangereux », et il s'imposa pour tâche « de donner aux lettres canadiennes une saine impulsion » [31].

Dès 1866 il se prononça en faveur de thèmes canadiens et contre l'école réaliste française. La voie de notre littérature, écrivit-il, est tracée d'avance :

> Elle sera le miroir fidèle de notre petit peuple dans les diverses phases de son existence, avec sa foi ardente, ses nobles aspirations, ses élans d'enthousiasme, ses traits d'héroïsme, sa généreuse passion de dévouement. Elle n'aura point ce cachet de réalisme moderne, manifestation de la pensée impie, maté-

30. Nous avons longuement étudié cette question dans deux articles publiés dans les tomes I et III des *Archives des lettres canadiennes.*

31. H.-R. Casgrain, *Œuvres complètes,* Montréal, Beauchemin & fils, 1885, t. I, p. 11. La préface est de 1861.

> rialiste ; mais elle n'en aura que plus de vie, de spontanéité, d'originalité, d'action [32].

Cette conception étroite de la nature et du rôle des lettres canadiennes présida à l'élaboration des œuvres du mouvement de 1860 et fut réaffirmée sans modification par Pamphile Lemay dans une allocution faite en 1880 [33]. L'unanimité des voix chez les écrivains canadiens de l'époque explique non seulement la morne uniformité de la production littéraire de cette période, mais de plus l'absence totale d'un mouvement réaliste ou parnassien au Canada français pendant le XIX[e] siècle. L'exclusion systématique des œuvres françaises pratiquée pendant cette période, pour des raisons le plus souvent étrangères à la littérature, est un phénomène sans équivalent dans l'histoire des littératures mineures de l'époque. Au lointain Brésil, par exemple, on admirait Théophile Gautier dès 1870 et un mouvement parnassien de type français y vit le jour une dizaine d'années plus tard [34]. Au Canada français, au contraire, un Pamphile Lemay composait ses sonnets sans soupçonner l'existence des recueils d'Heredia [35], et selon le témoignage de Fréchette, on n'entendit le nom de Leconte de Lisle au Canada que vers 1875 [36]. Quant aux romanciers, Flaubert, Zola, Maupassant et les Goncourt étaient anathèmes, Balzac, George Sand et Stendhal demeuraient peu connus ; l'on comprend que le roman canadien-français ait tardé si longtemps à produire des œuvres réalistes. Le fait est que pendant une génération la littérature canadienne a piétiné victime de l'épouvante qu'inspirait aux chefs intellectuels canadiens la littérature française réaliste, naturaliste ou même parnassienne.

32. *Ibid.*, t. I, p. 368. Texte paru d'abord dans *Le Foyer Canadien*, IV, janvier 1866.

33. H.-J.-J.-B. Chouimard, *La fête nationale des Canadiens français célébrée à Québec en 1880*, Québec, A. Côté, 1881, p. 382.

34. G. Le Gentil, *La littérature portugaise*, 2e éd. rev. et augm., Paris, A. Colin, 1951, p. 189.

35. Lettre du 1er septembre 1905, citée par Mgr C. Roy dans *A l'ombre des érables*, Québec, L'Action sociale, 1924, p. 31, note.

36. M. Sauvalle, *Le Lauréat manqué*, Montréal, s. éd., 1894, p. 62.

David M. Hayne

Vers 1890 le blocus intellectuel fut levé, et on lut Verlaine et les « décadents ». Avec l'École littéraire de Montréal, la poésie connut un regain de vitalité, et Émile Nelligan osa composer des poésies qui n'avaient rien de spécifiquement canadien. Le roman continua à somnoler, quoique Rodolphe Girard eût commis un roman réaliste que les autorités n'hésitèrent pas à condamner pour cause d'immoralité. Et la réaction ne se fit pas attendre.

Au mois de juin 1904, Ferdinand Paradis fit paraître dans *La Nouvelle-France* un article belliqueux intitulé « L'émancipation de notre littérature ». Après avoir reproché à Chapman d'avoir fait éditer un de ses livres à Paris, l'auteur poursuivait :

> Les Français n'ont été d'aucun secours à nos ancêtres tant que ceux-ci ont eu à lutter pour nous transmettre intact ce legs de famille ; nous pouvons tout aussi bien nous passer d'eux maintenant qu'il s'agit d'en tirer parti pour nous créer une littérature et pour notre avancement intellectuel [37].

Quelques mois plus tard l'abbé Camille Roy, alors au début de sa carrière, prononça un plaidoyer plus nuancé en faveur de « la nationalisation de la littérature canadienne » ; ce fut à l'occasion de la séance publique annuelle de la Société du Parler français au Canada. Cette conférence magistrale fait date dans l'histoire de la littérature canadienne. Tout en reconnaissant la nécessité pour les écrivains canadiens de s'adresser quelquefois aux sources françaises, il avertit ses auditeurs :

> ... il faut le reconnaître, un système de libre échange qui serait trop largement pratiqué pourrait en cette matière compromettre l'indépendance des lettres canadiennes... [38]

En effet, continua-t-il, « à ce point de vue... notre plus grande ennemie, c'est la littérature française contem-

37. *La Nouvelle-France*, III, 1904, p. 291.
38. C. Roy, *Essais sur la littérature canadienne*, Québec, Garneau, 1907, p. 352. La conférence fut prononcée le 5 décembre 1904.

poraine [39] ». Les milieux et les mentalités française et canadienne sont tellement différents que la littérature canadienne doit être distincte et indépendante. Les préoccupations de cette littérature seront nationales :

> Ainsi devons-nous revenir nous-mêmes sans cesse à l'étude de notre histoire et de nos traditions, et fonder notre esthétique sur l'ensemble des qualités, des vertus, des aspirations, qui distinguent notre race. Considérons la littérature non pas comme une chose superficielle, frivole et tout de forme, mais comme l'expression de la vie dans ce qu'elle a de plus intime, de plus sérieux et de plus profond ; pénétrons-la bien de toutes les pensées, de tous les sentiments, de toutes les émotions qui manifestent le mieux la conscience canadienne ; remplissons-la, jusqu'à déborder, de toutes les choses qui sont comme le tissu lui-même de l'histoire et de la vie nationales.
>
> Faisons ici une littérature qui soit à nous et pour nous [40].

Cette vue était assez large pour que l'abbé Roy pût approuver quelques années plus tard l'inspiration exotique des poésies de Paul Morin, car, écrivait l'abbé,

> s'il est bon de *nationaliser* notre littérature, il ne faut pas le faire jusqu'au point de rétrécir à la ligne précise de nos horizons le champ visuel de l'esprit canadien. Tout ce qui est humain peut intéresser nos âmes canadiennes . . . [41]

Pourtant, dans l'esprit d'autres théoriciens, cette conception ample et intelligente se rétrécit en effet, et à la suite de l'impulsion donnée par la revue *Le Terroir* et par les premiers ouvrages de l'école du même nom, la doctrine d'une littérature nationale se modifia pour devenir une théorie du régionalisme.

39. *Ibid.*, p. 354.
40. *Ibid.*, p. 365-366.
41. C. Roy, *Nouveaux essais de littérature canadienne*, Québec, L'Action sociale, 1914, p. 290.

David M. Hayne

C'est ainsi que l'on vit s'opposer vers 1918 deux factions : d'un côté les régionalistes, de l'autre les tenants d'une littérature universelle, les « exotiques ». Deux ans plus tard éclata la querelle des régionalistes et des exotiques [42], que les historiens des lettres canadiennes persistent à négliger, mais qui marque un tournant décisif dans l'évolution de cette littérature. Olivar Asselin, Victor Barbeau et Marcel Dugas se firent les porte-parole de l'universalisme, mais en fin de compte ce furent les régionalistes qui l'emportèrent, et M. Harry Bernard formula une dizaine d'années plus tard les mots d'ordre de leur mouvement :

> Catholique et française dans son essence, notre littérature sera canadienne dans ses réalisations.
>
> Cela veut dire que nos livres, faits par des Canadiens, s'évertueront à rendre l'âme de nos gens, à peindre et interpréter le milieu où ils vivent, le paysage qui les entoure, et cela de façon si précise, si impérieuse, qu'il ne saurait y avoir de doute, dès le premier contact, sur la nationalité de leurs auteurs... On a le désir de *faire canadien* [43].

Et c'est ce que l'on a fait entre les deux guerres. Cette littérature régionaliste du Canada français était nationale et utilitaire, mais il lui manquait le caractère franchement politique du régionalisme français ; de même que le régionalisme français eut très mauvaise presse au moment de la Libération [44], le mouvement canadien s'éteignit doucement par suite de l'industrialisation de la province de Québec. M^gr^ Félix-Antoine Savard mit le point final à la longue controverse en 1953 :

42. Cf. A. Lozeau, « Le régionalisme littéraire. Opinions et théories », *Mémoires de la Société Royale du Canada*, 3^e^ série XIV, 1920, section 1, pp. 83-95 ; F. Robert « Littérature nationale et littérature régionale », *Le Canada Français*, IV, 1920, pp. 235-240, 336-349.

43. H. Bernard, *Essais critiques*, Montréal, Action canadienne-française, 1929, p. 44.

44. Cf. G. Roger, *Situation du roman régionaliste français*, Paris, Jouve, 1951.

> Laissons de grâce, à chacun le soin de remplir son panier où il le veut [45].

En effet, les auteurs canadiens avaient élargi leur champ d'action depuis la deuxième guerre. A la suite de la révolution poétique préparée par Saint-Denys Garneau, la poésie s'était orientée définitivement vers l'universel; le roman avait renoncé au terroir pour suivre, avec M^me^ Gabrielle Roy, l'exemple de M. Georges Duhamel, ou, avec M. Robert Charbonneau, celui de M. François Mauriac. Seul le théâtre, où le dialogue prime tout, était resté fidèle aux choses du pays, en attendant l'entrée en scène de M. Jacques Languirand. Actuellement, la recherche des valeurs universelles se poursuit à un rythme accéléré; l'on ne discerne pas dans les romans d'une Marie-Claire Blais ou d'un Jacques Godbout la moindre trace de décor canadien.

Au niveau des thèmes et des sujets, il est donc évident que les positions prises par les écrivains canadiens accusent la même divergence que dans le domaine linguistique. Il nous reste à considérer brièvement la troisième grande option, celle de l'affiliation littéraire des écrivains canadiens.

Depuis les débuts de la littérature canadienne, il avait été de bon ton de parler du Canada comme s'il était une province littéraire de la France. L'abbé Casgrain l'avait désigné comme « une colonie intellectuelle » [46] de la mère-patrie; Faucher de Saint-Maurice envisageait une littérature canadienne qui serait à la littérature française « ce que la Bretagne est au reste de la France » [47], M. Jean-Charles Harvey déclarait qu'en littérature, « Québec est une province de France » [48] et M. Jules Léger constatait

45. F.-A. Savard, « L'écrivain canadien-français et la langue française », dans *Troisième Congrès de la Langue française au Canada*, Québec, Ferland, 1953, Mémoires, p. 272.

46. H.-R. Casgrain, *Œuvres complètes*, Montréal, Beauchemin & fils, 1885, t. I, p. 361.

47. N.-H.-E. Faucher de Saint-Maurice, *Choses et autres*, Montréal, Duvernay et Dansereau, 1874, p. 32.

48. J.-C. Harvey, *Pages de critiques*, Québec, Le Soleil, 1926, p. 48.

David M. Hayne

qu'il n'existe « qu'une histoire de la littérature française, qui comprend l'ensemble des œuvres écrites en langue française par des écrivains vivant sous toutes les latitudes [49] ». Du reste, les sentiments d'infériorité et de dépendance vis-à-vis de la France abondent dans les pages des écrivains canadiens. Pourtant je me propose de renoncer cette fois à mon schéma historique et de ne présenter qu'un seul moment de cette troisième évolution — celui de la controverse soutenue en 1945 par M. Robert Charbonneau contre plusieurs écrivains français [50].

Quand le Comité national des Écrivains, dirigé par M. Jean Cassou, s'oppose à la réédition des œuvres d'écrivains français accusés d'avoir collaboré, M. Robert Charbonneau, en tant que directeur des Éditions de l'Arbre à Montréal, se réserve le droit de continuer à publier les livres d'avant-guerre d'un Maurras, d'un Bainville ou d'un Massis. « Le fait que Maurras et les autres ont collaboré », écrivit-il en avril 1946, « ne change rien à des œuvres publiées avant 1940 » [51]. Son attitude fut violemment condamnée par MM. Jean Cassou et Louis Aragon dans *Les Lettres françaises* [52]. Entre-temps, la querelle s'était élargie. M. Georges Duhamel, revenant du Canada, avait comparé le monde canadien à une branche de l'arbre français :

> ... une branche robuste et qui semble maintenant séparée du tronc original par une épaisse muraille : une branche quand même et qui fait honneur à l'arbre, à la vitalité de l'arbre [53].

M. Étienne Gilson, cependant, connaissait mieux le Canada. « Si nous sommes l'arbre, affirme-t-il, jamais

49. J. Léger, *Le Canada français et son expression littéraire*, Paris, Nizet et Bastard, 1938, p. 6.

50. Les principaux documents de cette querelle sont reproduits dans R. Charbonneau, *La France et nous*, Montréal, L'Arbre, 1947.

51. *La Nouvelle Relève*, IV, nº 10, avril 1946, p. 848.

52. Nos du 21 juin 1946 et 17 janvier 1947. Cité en partie dans *La France et nous*, pp. 27-28 et 39-41.

53. *Le Figaro*, 4 janvier 1946. Cité dans *La France et nous*, p. 26.

arbre ne s'est moins soucié de sa branche... Ce n'est plus une branche, c'est... un arbre comme lui... La culture canadienne ne doit qu'aux Canadiens de survivre et de fructifier...[54] »

C'est sur le plan de l'autonomie culturelle du Canada français que la querelle dut se prolonger au cours de l'hiver 1946-47. Dans ses articles de la *Nouvelle Relève* et du *Canada,* M. Robert Charbonneau tint ferme contre les forces réunies de MM. Stanislas Fumet, André Billy, Jérôme et Jean Tharaud, voire de M. René Garneau, pour affirmer que les lettres canadiennes n'avaient pas besoin de se calquer sur celles de la France:

> Nos écrivains n'ont qu'à continuer comme ils ont commencé. Ils n'ont qu'à être canadiens et à chercher leur technique non dans un seul pays, ni à travers un seul pays, mais partout. A cette condition ils garderont leur place dans la littérature universelle[55].

Et M. Gilson de le seconder:

> ... si l'on pense vraiment que la littérature canadienne tire sa sève du tronc français, je ne me lasserai pas de le contester, parce qu'il me paraît certain que ce n'est pas vrai[56].

Durant l'été de 1947, le débat s'envenima à la suite de l'interdiction dans le Québec du film *Les enfants du paradis;* l'on crut y discerner la preuve d'une offensive concertée contre la culture française, et M. François Mauriac proposa malicieusement « un envoi à dose massive des œuvres de Delly à nos chers amis canadiens[57] ».

De telles boutades feraient aisément méconnaître l'importance de cette petite controverse. Cependant son sens est clair. Pour la première fois depuis cent ans que l'on publiait des ouvrages au Canada, un Canadien et des

54. *Le Monde,* 6 janvier 1946. Cité dans *La France et nous,* p. 27.
55. *La France et nous,* p. 47.
56. *Une semaine dans le Monde,* 2e année, nº 50, 26 avril 1947, p. 11. Cité dans *La France et nous,* p. 62.
57. *Combat,* 25 avril 1947. Cité dans *La France et nous,* p. 67.

David M. Hayne

Français discutaient, sur un pied d'égalité, une question littéraire. Si nous nous rappelons que c'est vers cette même date que les éditeurs parisiens ont commencé à éditer et à distribuer en France des livres canadiens, que c'est à partir de ce moment que l'on a décerné à des ouvrages canadiens des prix littéraires en France, et que c'est vers cette date que l'on a commencé à traduire les ouvrages canadiens en d'autres langues, il devient possible d'apprécier la véritable signification de cette querelle transatlantique. En effet, elle marque la fin de la tutelle intellectuelle exercée sur la littérature canadienne par la mère-patrie. L'influence littéraire de la France au Canada restera aussi importante qu'auparavant, mais les relations intellectuelles avec la France entrent désormais dans une nouvelle phase, qui trouvera son complément sur le plan administratif dans l'établissement de la Maison du Québec à Paris.

*
* *

Jusqu'ici nous avons étudié nos trois grandes options (langue, orientation, affiliation) comme si chacune d'entre elles jouissait d'une existence propre, indépendante de celle des autres. Cette optique s'adaptait à l'analyse des tendances, mais il y faut renoncer au terme de cette étude. Fustel de Coulanges affirmait qu'une vie d'analyse était nécessaire pour préparer une heure de synthèse; ce ne sera pas trop d'une page de synthèse pour couronner ces vingt pages d'analyse.

Si nous superposions les uns aux autres les trois courants de pensée dont nous venons de retracer le mouvement, nous découvririons qu'en règle générale les périodes d'identification à la littérature française et celles d'opposition à cette littérature se suivent tour à tour : à chaque période de dépendance littéraire succède une période de consolidation pendant laquelle on essaie d'adapter les nouvelles leçons aux besoins de la collectivité. Au jeune romantisme francophile de 1840 succède le romantisme patriotique du

mouvement de 1860; l'éclectisme de l'École littéraire de Montréal fait place au régionalisme nationaliste de l'école du terroir. Le rythme de cette alternance correspond de façon approximative à celui des générations successives; c'est un fait bien connu que l'on réagit souvent contre les goûts de la génération précédente pour revenir à ceux de la génération des grands-parents.

De ces observations il ressort que le mouvement bipolaire de la littérature canadienne au cours de son évolution historique ressemble aux oscillations d'un pendule, ou à une suite d'ondulations qui se succèdent au rythme des générations littéraires. Ces oscillations, très amples au début, s'amortissent progressivement. De nos jours les contrastes sont beaucoup moins accusés: le pendule se ralentit. A mesure que la littérature canadienne-française atteint sa pleine maturité, ses divisions internes perdent de leur importance.

*
* *

Nous avons constaté que la littérature canadienne-française est une littérature mineure de langue universelle. Comme toutes celles qui appartiennent à cette catégorie, elle a dû faire face au problème posé par la présence écrasante d'une grande littérature internationale de même expression, dans notre cas celle de la France. Cette présence a fait naître au sein de la petite littérature canadienne des tendances opposées qui n'ont jamais cessé d'agir sur son évolution, et ont provoqué certaines prises de position à l'endroit de la langue littéraire, de l'orientation de la littérature et de l'affiliation de ses écrivains. Ces attitudes ont varié plus ou moins régulièrement, selon que les générations littéraires optaient pour *ici* ou pour *là-bas*. De nos jours l'oscillation du pendule semble sur le point de cesser tout à fait; la littérature canadienne-française trouve enfin son équilibre.

DAVID M. HAYNE
Université de Toronto